

## Comité d'éthique médicale : délai de conservation des protocoles

Doc	a096005
Date de publication	16/02/2002
Origine	NR
	Archives médicales
Thèmes	Expérimentation humaine
	Comité d'éthique médicale

## Comité d'éthique médicale: délai de conservation des protocoles

Confronté à un manque de place pour le stockage des dossiers, le président d'une commission hospitalo-facultaire d'éthique biomédicale demande pendant combien de temps doivent être conservés tous les documents relatifs aux protocoles d'expérimentation humaine examinés par un comité d'éthique.

### Avis du Conseil national:

Le Conseil national estime recommandé d'adopter pour la conservation de tous les documents concernant des protocoles examinés par un comité d'éthique, le même délai que celui devant être respecté par l'investigateur.

Dans le cadre de questions posées sur les conséquences d'une expérimentation, la possibilité existe de s'enquérir aussi des documents relatifs à l'avis émis par le comité d'éthique à propos de l'expérimentation.